

LES DÉCISIONS DU CONSEIL

— EN BREF —

Lors de la séance du Conseil des commissaires du 13 décembre 2016, tenue au centre administratif de la Commission scolaire, le Conseil des commissaires a :

Décerné une mention de félicitations à mesdames Kathia Bouchard et Judith Cusson, ainsi que monsieur Christian Morisset, pour leur engagement auprès des élèves et leur réalisation de la chanson : « Viens vibrer au son de l'Assomption ».

Procédé à la nomination d'Eric Racine au poste de directeur général de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, avec une période de probation de 6 mois à compter du 13 décembre 2016.

Renouvelé les mandats du Protecteur de l'élève, Me Christian Beaudry, et de son substitut, Me Johanne Fournier, pour une période de trois (3) ans, soit du 1er décembre 2016 au 30 novembre 2019.

Adopté la composition du comité de sélection pour hockey (12-17 ans) à l'école secondaire Massey-Vanier et Massey-Vanier High School.

Le Conseil exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs a :

Octroyé un contrat de service d'agence de voyage à l'agence Club Voyage Tourbec de Laval pour le voyage au Costa Rica 2017 de l'école Joseph-Hermas-Leclerc et à l'agence OmniTours de Québec, pour le voyage au Guatemala 2017 de l'école Jean-Jacques-Bertrand.

Donné un contrat de service de raccordement des systèmes d'alarme intrusion et incendie et de services de réponses aux alarmes à la firme Alarmex Inc. de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Fixé la limite des réclamations pour les prestations de CSST à 9 fois le salaire maximum assurable pour l'année 2017.